



Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

Direction nationale d'interventions domaniales

Pôle Évaluation – Brigade régionale Est

3 avenue du chemin de Presles
94417 Saint-Maurice Cédex

téléphone : 01 45 11 64 41
mél. : dnid.evaluations@dgifp.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Anna GOMAN
courriel : anna.goman@dgifp.finances.gouv.fr

Réf. DS : 19131851

Réf OSE : 2024-93047-55292

Dossier connexe : 2024-93047-31021

Le 12/08/2024

Le Directeur de la DNID

à

GPA

*À l'attention de Mme Nathalie
Maestracci*

Lettre valant avis du Domaine

Objet : Rétrocession des parcelles B 123 et 188p sises Montfermeil

Le 22 juillet 2024, dans le cadre d'une rétrocession de terrain nu à la ville de Montfermeil, vous avez sollicité l'avis sur la valeur vénale des parcelles B 123 et l'emprise de 71 m² de la parcelle B 188.

* parcelle B 123 : boulevard Bague : 216 m²

* l'emprise de la parcelle B 188 : rue Vlaminck : 71 m²

Dans l'avis 2024-93047-31021 du 17/05/2024 les trois lots M1, N1 et K3 composés de plusieurs parcelles section A et B en nature cadastrale de sol ou de terrains à bâtir et réelle de friche, d'une belle configuration avec de larges façades sur les rues ont été estimées à 300 €/m², assortie d'une marge d'appréciation de 10 % .

Les parcelles à évaluer font partie d'un lot K3.

Je vous informe que la valeur vénale unitaire de 300 €/m² est retenue.

La valeur vénale est estimée à 287 m² x 300 €/m² = 86 100 € arrondie à **86 000 €**

La valeur vénale est estimée à 86 000 €, hors taxe et hors droits, assortie d'une marge d'appréciation de ±10 %.

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur de la DNID, et par délégation
Anna Goman, Inspectrice des Finances Publiques

Accusé de réception en préfecture
093-219300472-20240925-DEL2024_09_152-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024